

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
5 juillet 2000

Original: français

**Lettre datée du 30 juin 2000, adressée à la Présidente
du Conseil de sécurité par le Secrétaire général**

Comme vous le savez, le processus d'Arusha relatif aux négociations de paix au Burundi vient d'entrer dans une phase cruciale et il n'est pas exclu qu'un accord de paix puisse être conclu avant la fin de l'année. Pour cette raison, j'ai décidé de prolonger jusqu'au 31 octobre 2000 le contrat arrivé à expiration le 30 juin de M. Ayite Jean Claude Kpakpo, Conseiller hors classe des Nations Unies auprès du Facilitateur.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter ce fait à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) Kofi A. **Annan**